

DOSSIER DE PRESSE

Semaine européenne de la vaccination La rougeole, une priorité

Conférence de presse – Lundi 26 avril 2010

Pour la quatrième année consécutive en France se déroule la Semaine de la vaccination, du 23 au 30 avril 2010. Cette semaine de mobilisation autour de la vaccination, organisée dans toute l'Europe à l'initiative de l'OMS, est coordonnée par le Ministère de la santé et des sports et l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes).

Cette année, la Basse-Normandie se mobilise et a choisi comme **thème prioritaire la vaccination contre la rougeole.**

CONTACT PRESSE

Claire Le Privé

02 31 70 97 67 ou claire.le-privé@ars.sante.fr



SOMMAIRE

1. La rougeole aujourd'hui.....	3 à 5
1.1 La rougeole, les signes de la maladie.....	3
1.2 Nombre de cas, fréquence de la maladie : EPIDEMIOLOGIE.....	3 à 5
Dans le Monde.....	3
En France.....	4
En Basse-Normandie.....	5
2. La vaccination contre la rougeole.....	6 à 7
2.1 Généralités.....	6
2.2 Couverture vaccinale en France.....	6
2.3 Couverture vaccinale en Basse-Normandie.....	6
2.4 Recommandations du calendrier vaccinal 2010	7
2.5 Où et par qui se faire vacciner dans notre région ?	7
3. Le Centre National de Référence de la Rougeole et de certains virus respiratoires, situé à Caen.....	8
4. La Semaine Européenne de la Vaccination.....	9 à 11
4.1 En France.....	9
4.3 En Basse-Normandie.....	9 à 11
Une démarche régionale partenariale	
Affiches et lieux de diffusion	
Une communication spécifique à destination des professionnels de santé	

Annexes

Les affiches

Le calendrier vaccinal 2010

1. La Rougeole aujourd'hui

Alors qu'en 2006 et 2007, une quarantaine de cas annuels de rougeole était déclarée en France, en 2008, une vingtaine de flambées épidémiques ont été rapportées principalement dans les écoles où les enfants étaient insuffisamment vaccinés. Ce sont près de 600 cas au total qui ont été déclarés à l'Institut de veille sanitaire en 2008 mais les enquêtes approfondies de ces épidémies ont pu montrer qu'il y avait une sous déclaration et que le nombre de cas pourrait atteindre plusieurs milliers en 2008.

98 % d'entre eux n'étaient pas vaccinés contre la rougeole ou n'avaient reçu qu'une seule dose de vaccin.

Pourtant il ne s'agit pas d'une maladie bénigne : 19 % de ces personnes ont dû être hospitalisées.

Près de 1500 cas ont été déclarés à l'INVS en 2009, et depuis le 1^{er} janvier 2010, 650 cas ont été notifiés

La rougeole est considérée, à tort, comme une maladie essentiellement infantile. Or entre 2008 et 2009, il a été constaté une augmentation significative des cas de rougeole chez les tout-petits (moins de 1 an) et les jeunes adultes (18-30ans)

1.1 LA ROUGEOLE : LES SIGNES DE LA MALADIE

Une infection grave qui peut être lourde de conséquences

La rougeole est une maladie infectieuse très contagieuse, quelles que soient les mesures d'hygiène mises en place.

Elle est due à un virus respiratoire qui se transmet par la salive et par les gouttelettes salivaires ou respiratoires, par contact direct ou par voie aérienne.

Elle est surtout connue pour son éruption de petites plaques rouges plus ou moins en relief avec des intervalles de peau saine et une fièvre supérieure à 38,5°C. Sont souvent associés à cette éruption fébrile : une toux intense, un écoulement nasal, une conjonctivite, une laryngite et, parfois, une diarrhée.

La rougeole peut être à l'origine de complications graves, voire mortelles, touchant les poumons et le cerveau (bronchopneumonies, encéphalites aiguës, atteintes neurologiques). *Les formes les plus graves de la rougeole se déroulent chez les personnes jamais vaccinées* des enfants de moins de un an et des adultes de plus de vingt ans

Le risque est grand pour les femmes enceintes non immunisées contre le virus, (risque d'avortement au 1^{er} trimestre, et d'accouchement prématuré aux 2^{èmes} et 3^{èmes} trimestres, risque de malformation du fœtus tout au long de la grossesse).

1.2 EPIDEMIOLOGIE

Dans le Monde

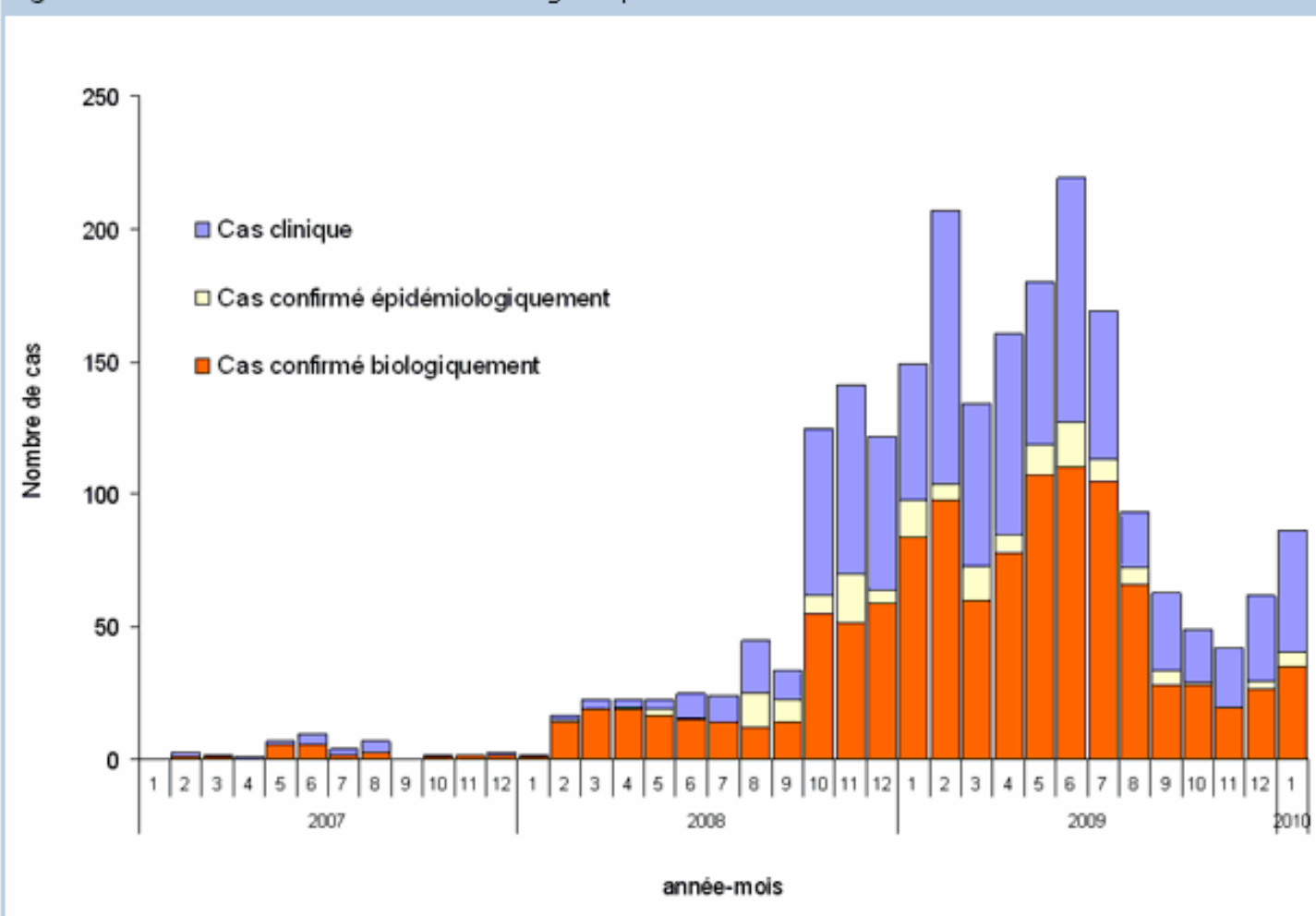
En 2008, on a recensé 164 000 décès par rougeole dans le monde, soit près de 450 décès par jour ou 18 par heure. Plus de 95% des décès par rougeole surviennent dans des pays à revenu faible dont l'infrastructure sanitaire est fragile.

La vaccination a eu un effet très important en termes de santé publique. La mortalité rougeoleuse a diminué de 78% entre 2000 et 2008 au niveau mondial.

En France

La fréquence de la rougeole augmente en France depuis 2 ans. Depuis 2007, le nombre de cas déclarés chaque année ne cesse d'augmenter. En 2009, la rougeole a conduit à 421 hospitalisations déclarées, et parmi les complications de la rougeole, ont été signalées 2 encéphalites (dont 1 létale) et 90 pneumonies.

Figure 1 - Evolution du nombre de cas de rougeole par mois entre le 01/01/2007 et le 31/01/2010*



* Données provisoires

Source INVS

2008 en France : 604 cas déclarés

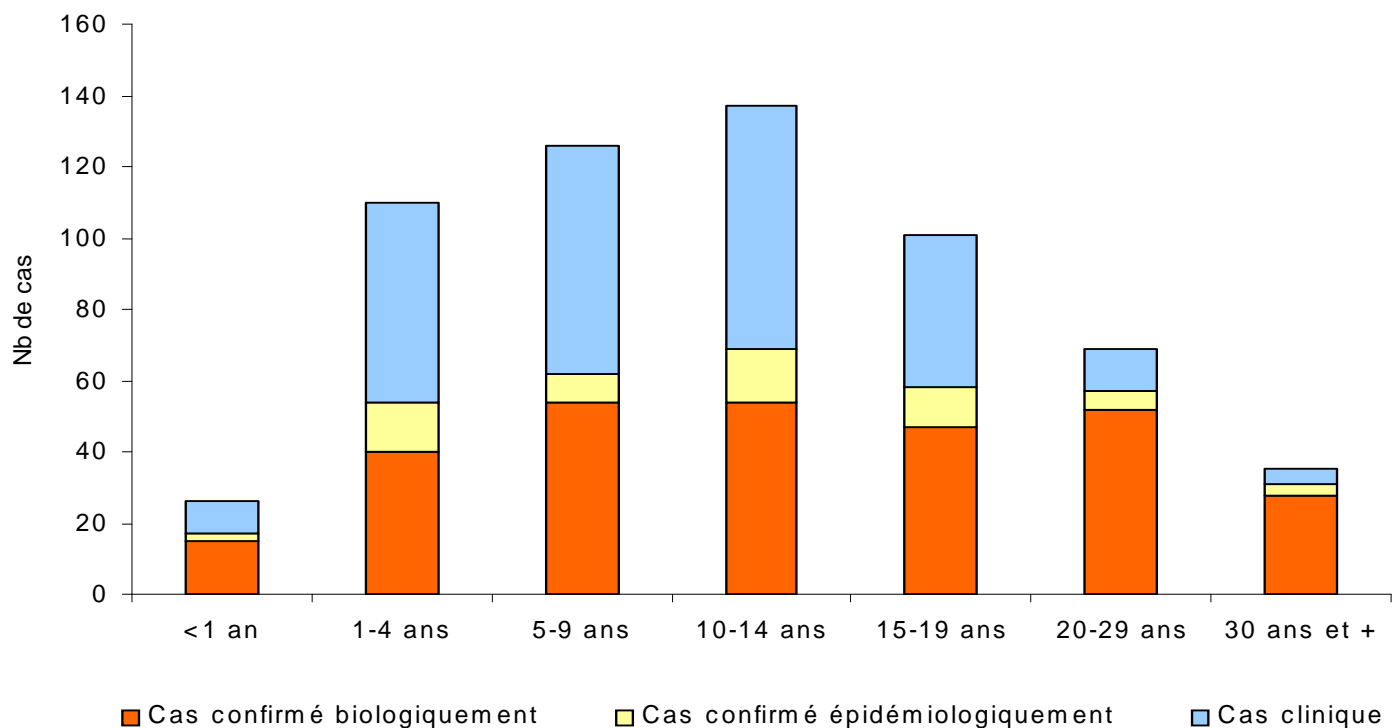
Taux d'incidence = 0,95/100.000 habitants

2009 en France : 1 525 cas déclarés

*données provisoires

Taux d'incidence = 2,47/100.000

DISTRIBUTION DES ROUGEOLLES PAR AGE



En Basse Normandie

En 2008 : 14 cas déclarés

En 2009 : 7 cas déclarés

Janv-mars 2010 : 6 cas déclarés

2. La Vaccination contre la rougeole

2.1 Généralités

Le vaccin contre la rougeole : la meilleure prévention

Le vaccin est la meilleure prévention contre la rougeole. Il existe depuis 1960. Depuis 1986, le vaccin associé contre la rougeole, la rubéole et les oreillons, est recommandé en France. Il est bien toléré, efficace et accessible à tous.

Un effort commun indispensable pour éliminer la maladie

Le pourcentage de la population française immunisée contre la rougeole (du fait de la maladie ou de la vaccination), n'est pas assez élevé pour protéger l'ensemble de la population. C'est en partie ce qui explique la recrudescence de cette maladie.

Une couverture vaccinale de 95 % (pour les deux injections, à l'âge de 2ans) doit être atteinte pour permettre l'arrêt de la circulation/propagation de ce virus. C'est seulement grâce à cette prise de conscience et cet effort collectif que l'épidémie pourra être enrayerée.

2.2 Couverture vaccinale en France

La couverture vaccinale en France est de 87 % pour une dose à 24 mois en 2004 et 2005. La couverture vaccinale chez les enfants de 24 mois est en légère augmentation. Elle atteint 90.1 % en 2007 mais reste encore en dessous de la cible (>95%) nécessaire à l'interruption de la circulation du virus de la rougeole

Les enquêtes en milieu scolaire ont montré une couverture de 96 % pour une dose et 74 % pour deux doses en CM2 en 2004 – 2005, et de 94 % pour une dose et 66 % pour deux doses en troisième en 2003-2004.

La couverture vaccinale insuffisante entraîne l'apparition de cas de rougeole chez les adolescents et les jeunes adultes.

La semaine de la vaccination est l'occasion d'inciter tous les Français, qui ne sont pas vaccinés contre la rougeole et à qui cette vaccination est recommandée, à se faire vacciner pour limiter la circulation de cette maladie.

2.3 Couverture vaccinale en Basse-Normandie

Les statistiques fournies par l'I.R.S.A., concernant les consultants volontaires pour passer un examen de santé, dans notre région montrent un taux de couverture vaccinale contre la rougeole de 95% pour les 6-17ans et de 87% pour les 18-29 ans.

Le chiffre de couverture vaccinale à 2 ans n'est pas connu pour notre région.

Le virus de la rougeole extrêmement contagieux, nécessite un taux de couverture vaccinal très élevé pour enrayer la diffusion de la maladie.

Les consultants volontaires pour passer un examen de santé sont probablement mieux vaccinés que la population générale. En effet, ils sont motivés pour suivre les recommandations vaccinales et rattraper un retard vaccinal si nécessaire.

2.4 Recommandations du calendrier vaccinal 2010

- **Première dose de vaccin trivalent** (rougeole – oreillon –rubéole) recommandée à l'âge de **12 mois**,
- Le vaccin recommandé à 9 mois en cas d'entrée en collectivité ou de voyage en zone de forte endémicité, est le trivalent qui sera suivi d'une *seconde dose à 12-15 mois*,
- **Deuxième dose de vaccin trivalent entre 13 et 24 mois**, en respectant un intervalle d'au moins un mois entre les deux doses,
- **Les enfants de plus de 24 mois, nés depuis 1992 devraient avoir reçu deux doses** de vaccin trivalent,
- Les personnes nées entre 1980 et 1991 :une dose de vaccin trivalent, ainsi que toutes les femmes non vaccinées contre la rubéole et en âge d'avoir des enfants
- Des recommandations vaccinales particulières existent pour des groupes à risque : professionnels de santé, voyageurs et personnes dans l'entourage d'un ou de plusieurs cas de rougeole

2.5 Où et par qui se faire vacciner dans notre région ?

- Par le médecin traitant
- Par un médecin de protection maternelle et infantile (0-6 ans)
- Dans un centre de vaccination pour les grands enfants et les adultes
-

Pour connaître les centres de vaccination, se renseigner :

Pour le Calvados :

à la Fondation de la Miséricorde – centre de Prévention des Maladies Infectieuses, rue Gémare à Caen.

Tél. : 02 31 38 51 58

Pour la Manche :

à l'IRSA, 70 rue du Buot , à Saint Lô.

Tél : 02 33 72 67 20

Pour l'Orne :

auprès du Conseil Général, 13 rue Saillant, Pôle Sanitaire Social

Tél : 02 33 81 61 65 (secrétariat de Protection Maternelle et Infantile)

2. Le Centre National de Référence de la rougeole, situé à Caen

Le laboratoire de virologie du CHU de Caen a été désigné Centre National de Référence de la Rougeole et de certains virus respiratoires. Il est chargé, en liaison étroite avec l'Institut National de Veille Sanitaire (InVS) de contribuer au diagnostic et à la surveillance épidémiologique des infections humaines causées par ces virus.

Les Centres Nationaux de Référence (CNR) sont des laboratoires experts en microbiologie et en virologie réalisant toutes les analyses nécessaires au diagnostic biologique et aux caractéristiques des souches circulantes. Les C.N.R. sont aussi des observatoires des maladies transmissibles, qui, en centralisant les informations à l'échelle nationale, participent à la lutte contre ces maladies.

Ce sont des structures situées au sein d'établissements publics de soins, d'enseignement ou de recherche qui sont désignées par arrêté pour une période de 4 ans. Leur reconduction est soumise à une évaluation faite par un Comité des CNR placé sous la responsabilité du Directeur général de l'Institut de Veille Sanitaire.

C'est le ministre en charge de la santé qui fixe pour 4 ans la liste des Centres Nationaux de Référence.

Leurs missions et leur cahier des charges sont également définis par arrêté du Ministère en charge de la santé.

Les Directeurs du C.N.R. « Rougeole », à Caen sont les Professeurs François Freymuth et Astrid Vabret (Chef de service de virologie).

4. La Semaine européenne de la vaccination

La vaccination contre la rougeole est la priorité de cette quatrième Semaine de la vaccination en France.

4.1 La Semaine Européenne de la Vaccination en France

Pour la quatrième année consécutive en France, le Ministère de la santé et des sports et l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes) coordonnent la semaine européenne de la vaccination. Du 20 au 26 avril 2010, 19 régions et un département saisissent cette opportunité pour informer la population sur la vaccination et ses enjeux, sur son intérêt collectif, et pour l'inciter à se faire vacciner ou à effectuer les rappels nécessaires.

L'Alsace, l'Aquitaine, l'Auvergne, la Bourgogne, le Centre, la Corse, la Franche-Comté, la Guadeloupe, la Guyane, l'Île-de-France, le Languedoc-Roussillon, le Limousin, la Martinique, Midi-Pyrénées, les Pays-de-Loire, la Picardie, Poitou-Charentes, la Provence-Alpes-Côte d'Azur, une partie de la région Rhône-Alpes (Isère, Savoie et Rhône), le Finistère et la Basse-Normandie organisent des actions d'animation et d'information. Grâce à des expositions, des outils didactiques, de nombreuses actions de proximité, la population, les professionnels de santé, les relais institutionnels, les politiques, les décideurs sont amenés à réfléchir ensemble sur les enjeux de la vaccination dans leur région pour mieux le promouvoir.

La Semaine de la vaccination a été initiée en 2005, en Europe par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Si, en 2005, 9 pays européens ont participé à cette initiative, ils étaient 25 en 2007, 33 en 2008 et 34 en 2009.

4.2 En Basse-Normandie

Une démarche régionale et multi partenariale

Le comité de pilotage régional coordonné par le Dr S. Frappier (médecin inspecteur de santé publique, Direction Santé Publique, Agence Régionale de Santé) a associé les professeurs de Maladies Infectieuses (Pr Verdon), de Virologie (Pr Freymuth, Pr Vabret), de Pédiatrie (Pr Brouard), du chef de service des urgences pédiatriques au C.H.U. (Dr Eckart), de représentants de l'U.R.M.L., de la P.M.I., de l'IR.S.A. et de l'Education Nationale. Ce comité a choisi comme thème prioritaire la promotion de la vaccination contre la rougeole.

Une campagne de communication à destination du grand public et des professionnels de santé a ainsi été réalisée et sera diffusée à compter du 23 avril 2010 dans toute la région.

Affiches et lieux de diffusion

Les visuels :

Quatre affiches, trois affiches nationales et une régionale (élaborée par le comité de pilotage) seront ainsi diffusées en Basse-Normandie (voir visuels en annexe).

Les lieux de diffusion :

- Cabinets des Médecins libéraux : généralistes, pédiatres et gynécologues – obstétriciens (région)
- Pharmacies d'officine (région)
- Etablissements sanitaires (cliniques et centres hospitaliers) (région)
- Services de protection maternelle et infantile des départements (Conseils Généraux) pour tous les lieux de consultations nourrissons et jeunes enfants
- Collèges et lycées publics et privés (région)
- Service de médecine Universitaire
- Maison des Adolescents
- Maison de l'Etudiant
- Centres de vaccination des 3 départements gérés directement ou contactés par :
 - la Fondation de la miséricorde (14),
 - L'I.R.SA. (50)
 - Le Conseil général (61)
- Centres de médecine préventive (bilans de santé) I.R.SA. des 3 départements.
- Centre de médecine du travail : A.I.P.S.T. à Caen
- Foyers de Jeunes Travailleurs (région)
- Centres Primaires d'Assurance Maladie (recevant du public) (région), Mutualité Sociale Agricole (Caen, Saint-Lô, Alençon) et Régime Social des Indépendants
- Etablissements et Services d'Aide par le Travail (E.S.A.T.) du Calvados
- Centres Communaux et d'Action Sociale des villes de Caen, Lisieux, Vire, Bayeux, Cherbourg, Saint-Lô, Avranches, Alençon, Argentan, Flers.

Une communication spécifique à destination des professionnels de santé

Une communication spécifique a été menée auprès des professionnels de santé de la région pour les alerter et les informer sur l'augmentation des cas de rougeole.

Les médecins et les pharmaciens sont les premiers interlocuteurs des patients et sont donc un relais de communication primordial.

Il y a une sous estimation certaine des cas de rougeole déclarés. L'implication des médecins permettra d'avoir un état des lieux au plus près de la réalité.

A compter du 21 avril, les médecins libéraux généralistes ; pédiatres et gynécologues obstétriciens, les médecins de P.M.I., de L'Education Nationale et des services de prévention ainsi que les pharmaciens d'officine ont ainsi été destinataires :

- d'un diaporama réalisé à leur intention. Celui-ci synthétise des données de l'Institut de Veille Sanitaire, de la Direction Générale de la Santé et du Centre National de Référence Rougeole. Le diaporama résume des données épidémiologiques, les modalités de diagnostic biologique, les formes compliquées ; la conduite à tenir pour le médecin clinicien et présente les recommandations du calendrier vaccinal 2010 concernant la vaccination anti-rougeoleuse.
- du document réalisé par l'institut national de prévention et d'éducation pour la santé « repères pour votre pratique, recrudescence en France LA ROUGEOLE »
- du modèle d'imprimé de déclaration obligatoire de la Rougeole.

Les médecins libéraux généralistes, pédiatres et gynécologues-obstétriciens seront informés grâce à la participation et à l'appui de l'Union Régionale des Médecins Libéraux (URML) , des Conseils Départementaux Ordinaux et les pharmaciens d'officine grâce à la participation et à l'appui du Conseil régional de l'Ordre des Pharmaciens.

Les médecins des services de l'Education Nationale, de Protection Maternelle et Infantile et des services de Médecine préventive seront informés par leur hiérarchie.

Les directeurs des Centres Communaux d'Action Sociale et des Foyers de Jeunes Travailleurs, destinataires des affiches, ont également reçu par courriel, le diaporama simplifié.

CONTACT PRESSE

Claire Le Privé
ARS de Basse-Normandie

02 31 70 97 67 ou claire.le-privé@ars.sante.fr